

| | |
|--|---|
| DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 10 Décembre 2019 |
| Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Présents : 34 Suppléant : 1 Absents : 0 Pouvoirs : 2 Votants : 37 Pour : 37 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 192/2019 | <p>L'an deux mille dix-neuf, le dix décembre à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Usinens, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 04 Décembre 2019</p> <p>Présents : Mesdames Sylvie TARAGON, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LE NORMAND, Christine VIONNET.</p> <p>Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Bruno PENASA, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Pouvoirs : Mesdames Carine LVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Estelita LACHENAL donne son pouvoir à Joseph TRAVAIL</p> <p>Suppléant : Jean VIOLLET représenté par Sylviane STOLL</p> <p>Absents : /</p> <p>Madame Christine VIONNET est désignée secrétaire de séance</p> |

OBJET : FINANCES – Budget annexe 2019 – ZAE DE SERRASSON VX MOULINS Commune de Musièges – DM N°1 Ouverture de crédits

Vu la délibération N°52/2019 du 12/03/2019 portant approbation du budget primitif 2019 – budget annexe ZAE Serrasson Vx Moulin

Mr Machard donne lecture d'un mail de Mme La trésorière indiquant

« il convient de régulariser les écritures afin de prendre en compte les écritures antérieures et de comptabiliser sous le bon compte (terrain aménagé) les stocks au lieu de les mettre en terrain en cours d'aménagement ».

Il est nécessaire d'ouvrir les crédits nécessaires afin de procéder à cette régularisation. Dans son mail du 4/12/2019, Mme la trésorière propose d'adopter une décision modificative telle que présentée. Il convient de souligner que les crédits inscrits au budget primitif de cette ZAE prévoyaient un reversement au bénéfice du budget principal de 455 861.71 € (cpte 6522).

Celui sera donc diminuer afin de faire face à cette régularisation (ouverture de crédits ci-dessous)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ADOpte la décision modificative n°1 sur le budget primitif 2019, budget annexe ZAE de Serrasson Vx Moulins – Commune de Musièges avec des ouvertures de crédits comme suit :

| | DEPENSES | RECETTES |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Chapitre 040 Compte 3351 | 167 557.46 | |
| Chapitre 021 Compte 021 | | 167 557.46 |
| TOTAL | 167 557.46 | 167 557.46 |

Section de fonctionnement

| | DEPENSES | RECETTES |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Chapitre 023 Compte 023 | 167 557.46 | |
| Chapitre 042 Compte 7133 | | 167 557.46 |
| TOTAL | 167 557.46 | 167 557.46 |

DÉCIDE qu'une ampliation de la présente décision est adressée ce jour à :

- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois,
- Mme la Trésorière.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**Le Président,
Paul RANNARD**

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de sa transmission
Et de sa publication ou notification le :
A Seyssel, le



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.